



République Française

REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL

Le Conseil Municipal de la Commune se réunira en séance ordinaire le :
Jeudi 19 septembre 2019 à 20 heures 45

ORDRE DU JOUR

1. Budget Principal – Décision modificative N°1-2019.
2. Personnel communal – Modification du tableau des effectifs (promotions – gardien stade).
3. Personnel communal – Logement de fonction pour nécessité absolue de service – Stade.
4. Avenant n° 2 à la convention entre la commune et le collège Saint-Exupéry relative aux conditions générales d'utilisation des installations sportives communales (année scolaire 2018-2019).
5. Transports scolaires : Participation de la commune - Participation des élèves.
6. Approbation de la convention de partenariat entre le Conseil Départemental de l'Essonne, les Communes de Marolles-en-Hurepoix, de Lakamané et le Comité de Jumelage de Marolles-en-Hurepoix.
7. Subventions de fonctionnement dans le cadre de la coopération décentralisée.
8. Subventions de fonctionnement au profit de l'Amicale des Directeurs Généraux et des Secrétaires de mairie de l'Essonne.
9. Service Enfance-jeunesse – Tarifs (Rectification erreur matérielle).
10. Service Enfance-jeunesse – Tarifs du séjour européen 2020.
11. Autorisation de la signature de l'avenant à la convention d'objectifs et de financement avec la CAF de l'Essonne pour les ALSH « Périscolaire ».
12. Autorisation de la signature des conventions Charte Qualité Plan Mercredi et mise en d'un PEDT.
13. Présentation des rapports annuels 2017 & 2018 de la SCI Chemin Vert.

.../...

14. Incorporation dans le domaine communal des voies hors espaces verts du lotissement « les Graviers » (parcelle AC183 issue de la division de la parcelle AC129) et du lotissement « Les Limosins » (parcelle AB455 issue de la division des parcelles AB4, AB5 et AB66).
15. Incorporation dans le domaine communal des voies hors espaces verts du lotissement « Windsor » situé route de Saint-Vrain.
16. Approbation et autorisation de signature du bail commercial pour les futurs locaux de la Poste.
17. SIARCE – Modification des statuts (représentativité des collectivités adhérentes).
18. Modification du périmètre du SIARCE – Adhésion de la commune de Baulne pour la compétence eaux pluviales urbaines.
19. Modification du périmètre du SIARCE – Adhésion de la commune de Guigneville pour la compétence eaux pluviales urbaines.
20. Modification du périmètre du SIARCE – Adhésion de la commune de Vayres-sur-Essonne pour la compétence eaux pluviales urbaines.
21. SIARCE – Adhésion au Syndicat Mixte Orge Yvette Seine (SMOYS) pour l'électricité et le gaz et transfert à celui-ci des compétences électricité et gaz.
22. Compte-rendu des actes effectués par le maire par délégation du Conseil Municipal, conformément à l'article L 2122-22 du Code Général des Collectivités Territoriales.
23. Compte-rendu des activités de la Communauté d'Agglomération Cœur d'Essonne et des différents syndicats Questions diverses.
24. Questions diverses.

Marolles-en-Hurepoix, le 13 septembre 2019

Le Maire,

Georges JOUBERT